

Le budget de la DGCP (périmètre du contrat pluriannuel de performance)

En millions d'euros	2003	2004	2005
Crédits de personnel	1 936,30	1 943,30	1 942,82
Crédits de fonctionnement et informatiques	651,90	666,50	658,10
Crédits d'investissement immobilier	35,00	35,00	35,00
(pour mémoire autorisations de programme)	17,00	22,00	22,00
Total crédits de paiement (CP)	2 623,20	2 644,80	2 635,90

Garantir et maîtriser les moyens

Le contrat pluriannuel de performance 2003-2005, signé en avril 2003, a permis à la DGCP de disposer d'une visibilité pluriannuelle des moyens mis à sa disposition.

Les crédits de la DGCP pour l'année 2005 ont diminué, notamment grâce à l'informatique dont les projets sont arrivés en partie à maturité.

Les crédits de fonctionnement courant de 2005 ont connu une baisse de - 1,66 % par rapport aux crédits de 2004.

L'expérimentation dans 51 départements des avantages de la globalisation des crédits est un élément important dans la mise en œuvre de la LOLF, notamment dans une logique de responsabilisation des gestionnaires et pour leur permettre de mieux appréhender la masse salariale au niveau des budgets opérationnels de programme (BOP) à compter de 2006.

L'intéressement du Trésor public au dépassement de ses performances

Conformément aux décisions annoncées par les ministres lors du CTPM du 7 juillet 2005, la DGCP bénéficie d'un dispositif d'intéressement collectif aux performances.

Contrepartie des efforts collectifs des personnels dans la mise en œuvre de la modernisation du ministère, ce mécanisme est fondé sur une prime égale pour tous les agents, accordée si le Trésor public atteint les objectifs qui lui sont assignés.

Pour les résultats 2004, le versement de cet intéressement s'est effectué en fin d'année 2005 sous forme d'une prime d'un montant de 140 euros bruts par agent soit un montant total de 7,5 millions d'euros.

S'agissant des résultats 2005, la méthode retenue repose sur une sélection de 12 indicateurs recouvrant l'essentiel de l'activité du Trésor public et les différentes finalités du contrat de performance 2003-2005. Sur ces 12 indicateurs audités et certifiés par l'Inspection générale des finances, 9 d'entre eux ont été atteints, permettant le versement d'une prime de 120 euros bruts ajoutée à la paye de mai 2006 de chaque agent.

Les 12 indicateurs audités par l'IGF pour la prime d'intéressement (exercice 2005)

Indicateur	Objectif 2005	Résultat 2005	
Délai moyen de règlement par le comptable des dépenses du secteur public local	7,2 jours	6,8 jours	●
Pourcentage de comptes de gestion produits aux ordonnateurs avant le 15 mars 2006	83,77 %	88,16 %	●
Nombre de conventions de services comptable et financier (CSCF) signées	30 conventions	34	●
Nombre de conventions de dématérialisation signées avec les collectivités locales	200 conventions sur 2003-2005	256 sur 2003-2005	●
Nombre de conventions de mise en place de la norme B2 – Noémie	170 conventions sur 2003-2005	235 sur 2003-2005	●
Poids des soldes des CIP dans le total des masses budgétaires en dépenses	0,02 %	0,021 %	
Poids des soldes des CIP dans le total des masses budgétaires en recettes	0,12 %	0,09 %	●
Délai moyen de règlement par le comptable des dépenses de l'État	4,70 jours	4,74 jours	
Taux de recouvrement net des impôts sur rôle	98,78 %	98,82 %	●
Taux de paiement dématérialisé des impôts des particuliers (IR, TH et TF)	42,50 %	42,70 %	●
Taux de recouvrement net DGI et DGCP en droits et pénalités sur créances de contrôle fiscal externe au titre de N-2	49,50 %	53,33 %	●
Niveau de mise en œuvre effective des engagements du programme "pour vous faciliter l'impôt"	80 %	79,1 %	

● : objectif atteint ou dépassé